



Apou Atcha, Coordinateur du Mouvement les Amis du P.D.R.

APOU ATCHA À PROPOS DU P.D.R. P.3,4
« Nous avons créé le mouvement les Amis du P.D.R. pour apporter notre soutien en vue d'une nouvelle dynamique du parti »

Recensement électoral dans la zone 1 EN RAISON DES DIFFICULTÉS, LA CENI SE DONNE 7 JOURS DE RATTRAPAGE P.1

N° 347 du 27 mars 2013 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: Saint-Louis

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Selon Djétéli Glandé, DG de la C.E.E.T
« L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ N'EST PAS UN LUXE » P.4

Affaire des incendies et ses derniers développements avec Mohamed Loum

DES INTERROGATIONS ET DES ZONES D'OMBRES SUR LA LETTRE DU SIEUR LOUM

LE CONFRÈRE TONY SODJI SERAIT MENACÉ P.3



Mohamed Loum

Togo
OÙ EN EST-ON AVEC L'APPEL À LA DÉSŒBÉISSANCE CIVIQUE DE ZEUS AJAVON ET COMPÈRES ? P.3

Zone Franche
LES CHEFS D'ENTREPRISES ÉDIFIÉS SUR LA GESTION ENVIRONNEMENTALE P.2



Laurent Coami Tamegnon, Président ASOZOF



... Une nouvelle race de Managers

B.P: 24 69 Lomé-TOGO Tél: +228 22 26 22 04 Fax: +228 22 26 22 08 E-mail:mid_night2469@yahoo.fr

Zone Franche, LES CHEFS D'ENTREPRISES ÉDIFIÉS SUR LA GESTION ENVIRONNEMENTALE

« La promotion et la protection de l'environnement en milieu industriel », c'est le thème d'un atelier de sensibilisation organisé vendredi par la SAZOF à l'intention des responsables, chefs d'entreprises du secteur industriel. Ouvert par le Ministre de l'industrie, de la zone franche et des innovations technologiques en présence de ses collègues de l'environnement et des ressources forestières, de l'urbanisme et de l'habitat, cet atelier a été le lieu d'interpeller les chefs d'entreprises à une prise de conscience pour la promotion et la protection de l'environnement et pour le

respect des textes en la matière. « Ce thème traduit l'importance pour les sociétés de la zone franche de contribuer à la protection de l'environnement en milieu industriel. Il soulève l'épineuse question du respect des textes notamment sur l'étude environnementale et l'audit environnemental. Il nous interpelle en tant que chefs d'entreprises à mettre en œuvre dans nos structures, les mesures prises pour protéger l'environnement et lutter contre les risques industriels pour une meilleure gestion de l'environnement » dixit Laurent Coami Tamégnon, Président de l'ASOZOF

(Association des Sociétés de la Zone Franche). A l'endroit des chefs d'entreprises, le Ministre François Galley de l'industrie, de la zone franche et des innovations technologiques, a rappelé le décret N° 2011-041/PR du 16 mars 2011 fixant les modalités de mise en œuvre de l'audit environnemental auquel les entreprises devraient se soumettre avant le 16 mars 2013. Mme Dédé Ahoefa Ekoué, Ministre de l'environnement, a elle, invité les chefs d'entreprises à exercer leur responsabilité sociétale et citoyenne de promotion d'une industrie vibrante et compétitive qui est respectueuse de l'environnement. Ainsi, la



Les chefs d'entreprises

chef du département en leader et d'ambassadeur charge de l'environnement a exhorté les acteurs du milieu industriel à l'engagement qui est de servir de modèle, de

pour la promotion d'une gestion saine de l'environnement.

Constant M.

Tuberculose, maladie infectieuse et meurtrière

LE TRAITEMENT EFFICACE EST GRATUIT ET DURE 6 MOIS

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la tuberculose qui a lieu le 24 mars de chaque année, le Ministre de la santé, le représentant de l'OMS et les acteurs impliqués dans le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT), ont animé une conférence de presse lundi au ministère de la santé où ils ont fait part aux journalistes de la situation de la lutte contre la tuberculose au Togo.

C'est une maladie infectieuse et contagieuse par voie aérienne. Elle tue tout aussi comme le SIDA. Selon Dr Davi K. Mawulé du PNLT, « la tuberculose est la 2ème maladie meurtrière au monde derrière le VIH/SIDA ». Au Togo, la lutte engagée contre cette maladie a permis en 2012, de dépister 2912 cas de tuberculose et d'en guérir 85%. « La situation actuelle se présente par rapport à deux stratégies. D'abord, le dépistage précoce se fait aujourd'hui à plus de 70% de cas de tuberculose estimés. Ensuite par rapport au traitement, nous arrivons à guérir 85% de malades tuberculeux. Le reste, il y a 7% qui sont décédés et 5% pour une raison ou une autre ont abandonné le traitement » a précisé Dr Davi.

La lutte contre la tuberculose est basée sur une stratégie, la stratégie DOTS. C'est une méthode qui implique tout le monde dans le suivi du traitement du malade. « Le dépistage est facile, il faut aider les voisins à aller se faire dépister et aider le malade à prendre les



Le Ministre Charles Kondi Agba

médicaments jusqu'à 6 mois, c'est ce que le médecin appelle la méthode DOTS, un traitement sous l'observation directe. Quelqu'un doit suivre le malade et être sûr que chaque jour il prend les médicaments. Une toux inhabituelle de deux semaines, il faut convaincre celui qui tousse à venir à un centre de santé pour faire un dépistage. Si le dépistage est positif, que le crachat du malade a montré le bacille de Koch, le traitement est efficace, c'est à base des comprimés que tout le monde doit le voir prendre pour être sûr que pendant 6 mois il a pris ces médicaments, mais surtout ce traitement est gratuit. L'Etat garantit la gratuité du traitement de la tuberculose jusqu'à blanchiment complet » a expliqué le Ministre Charles Kondi Agba.

Constant M.

Journée mondiale de la poésie

LE CÉNACLE FAIT UNE CÉLÉBRATION GRANDEUR NATURE



Table d'honneur

La journée mondiale de la poésie, célébrée à travers le monde à la date du 21 mars chaque année, a été observée au Togo sous les feux du Cénacle, une association de poètes. 14ème édition du genre, c'est la 5ème fois que le Cénacle né il y a 5 ans, permet aux togolais de commémorer cette journée. C'est avec une série d'activités que la commémoration de cette journée a vu une apothéose ce 21 mars 2013 à l'EAMAU devant un public composite au sein duquel de grands hommes des lettres et un invité d'honneur en la personne de Robert Dussey, Philosophe, Conseiller diplomatique à la présidence de la république. « L'écrivain et les droits de l'homme », c'est sous ce thème que le Cénacle a conduit les activités commémoratives de cette 14ème journée de la poésie, en hommage à Aimé Césaire et sous le contrôle de Robert Dussey. Ce thème selon Kodzo Adzewoda Vondoly, Président du Cénacle, appelle à un combat de tous les poètes pour la défense, la protection et la promotion

des droits humains. « ...L'homme vit en société sous des lois extérieures par lesquelles sa liberté s'accorde avec celle des autres. Cela implique avant tout que l'homme a des droits, c'est-à-dire des prérogatives relevant de sa personne. L'existence de ces droits et leur protection constituent la raison d'être de la vie des hommes en communauté » a renchérit Robert Dussey, invité d'honneur à la 14ème journée mondiale de la poésie.

Célébration grandeur nature de cette journée, le Cénacle y est allé avec des activités entre autres comme les ateliers d'écriture, un don d'ouvrages au Lycée de Tokoin, l'organisation d'un concours national de poésie, la déclamation des poèmes. Même des artistes plasticiens se sont intéressés à cette célébration de la poésie qu'ils ont enrichie par leurs œuvres. Deux tableaux d'art réalisés par Emmanuel Ayaba, artiste plasticien, ont reflété à cette apothéose, l'un le portrait de Aimé Césaire et l'autre le portrait aussi de Robert Dussey.

Constant M.

le Messager

Affaire des incendies et ses derniers développements avec Mohamed Loum

DES INTERROGATIONS ET DES ZONES D'OMBRES SUR LA LETTRE DU SIEUR LOUM LE CONFRÈRE TONY SODJI SERAIT MENACÉ

La semaine dernière, l'affaire sur les incendies des marchés de Lomé et de Kara a connu un dernier développement. En plus d'une lettre, qu'il aurait adressée à Jean Pierre Fabre, Mohamed Loum, dit Toussaint Tométi, aurait également fait des déclarations qui contrediraient celles qu'il avait faites lors de son arrestation. Il aurait accusé certains officiers de la gendarmerie de l'avoir manipulé puis torturé.

En effet, d'après les textes relatifs à la torture, toute procédure judiciaire entamée devrait être revue lorsque l'accusé signale les cas de torture et de pression exercées sur sa personne afin de lui faire avouer un certain nombre de choses. Ceci est reconnu partout. Mais dans le cas d'espèce concernant le sieur Mohamed Loum, beaucoup de zones d'ombres persistent et méritent que l'on aille dans le fond du sujet pour en savoir plus. Ils sont nombreux ces togolais qui ne cessent de se poser la



Mohamed Loum

question sur la véracité de la lettre adressée par Loum à Jean-Pierre Fabre, le président de l'ANC. Dans cette lettre que d'aucuns trouvent floue, Mohamed Loum a laissé entendre qu'il a été manipulé. Ce qui laisse perplexes beaucoup de personnes, c'est l'écart qu'il y a eu sur le niveau d'instruction

de l'auteur de la lettre. Lors de son arrestation, Mohamed Loum alias Toussaint Tométi, prononçait à peine ses phrases en français. Comment est-il arrivé deux mois après son arrestation à parler la langue de Molière jusqu'à devenir expert dans la rédaction des lettres à un leader politique ? À supposer qu'il maîtrise la langue de Molière et sait l'écrire, pourquoi avoir attendu tout ce temps pour le faire ? Et comment depuis son lieu de détention le sieur Loum est-il arrivé à trouver une machine dactylographiée pour la rédaction de la lettre en question ? Autant de zones d'ombres qui méritent des éclaircissements.

Par ailleurs, dans la lettre un journaliste du nom de Tony Sodji, a été cité comme étant celui qui aurait tout manigancé pour que la gendarmerie parvienne à mettre la main sur Loum. Des déclarations fausses selon l'accusée qui a laissé entendre la semaine dernière sur la radio Kanal

Fm, qu'il n'en était rien et qu'il ne reconnaissait nullement ce dont on l'accuse dans la lettre. M. Sodji qui dit bien connaître les milieux du CST et ce dont les responsables sont capables avait été accusé d'avoir chipé le iPad de Agbéyomé Kodjo, l'ancien premier ministre et président de OBUTS arrêté puis ensuite relâché et mis sous contrôle judiciaire. Lequel iPad, selon les non dits, aurait permis de déceler certaines informations suspectes. D'autres sources indiquent que M. Sodji serait actuellement menacé. Vrai ou faux, et par qui ? L'on ne saura le dire.

A cette allure, seul un procès en bonne et due forme pourrait situer l'opinion. Et le plus tôt sera le mieux car les togolais ont besoin de savoir ce qui est arrivé ces jours du 10 janvier 2013 à Kara et du 12 janvier de la même année à Lomé.

Tchaboré

Togo

OÙ EN EST-ON AVEC L'APPEL À LA DÉSŒBÉISSANCE CIVIQUE DE ZEUS AJAVON ET COMPÈRES ?

L'année dernière, quelques mois seulement après qu'il ait vu le jour, le Collectif Sauvons le Togo (CST) avait prévu une série de manifestations pour la chute du pouvoir de Faure Gnassingbé. Entre autres manifestations, ce que le CST lui-même avait baptisé « la désobéissance civique » pour, et selon les responsables, obliger le pouvoir de Faure Gnassingbé à ouvrir un dialogue sur une plateforme revendicative conçue et appartenant aux collectifs. Cet appel à la désobéissance civique est intervenu après plusieurs marches qui n'ont jamais donné de résultats, car les togolais, biens avertis savaient là où les responsables du CST les conduisaient. Les togolais étaient donc invités à boycotter toutes les institutions de l'Etat. Refus de se présenter à une convocation par exemple, refus de payer les impôts, les factures d'électricité etc... Tout le tintamarre orchestré autour de cette campagne laissait croire que le Togo allait s'écrouler ou allait arrêter de fonctionner si l'initiative venait à prendre corps. Aujourd'hui il importe que les togolais de bonne foi puissent se faire une idée de



Zeus Ajavon, Coordonnateur CST

ce qui veulent les diriger demain. Un appel à la désobéissance civique qui n'a jamais été levé reste et demeure un échec. Même si cela fait mal aux membres du CST, l'honnêteté d'esprit voudrait qu'ils le reconnaissent. Les togolais ont continué par payer leurs factures d'électricité et d'eau. Le paradoxe dans tout ça, les mêmes qui ont appelé à cette désobéissance civique, se présentent aux institutions de l'Etat lorsque celles-ci les convoquent. Me Zeus Ajavon, Me Rapahel Kpandé, Me Gil Benoît Afangbédji, Jean-Pierre Fabre, Agbéyomé Kodjo, etc., tous du CST n'ont-ils pas répondu aux multiples convocations de la gendarmerie et de la justice via le procureur de la

république ou le doyen des juges ? C'est la preuve que les togolais doivent extrêmement faire attention avec ceux qui pour des intérêts personnels tentent de les dérouter en jouant sur du mensonge. Lorsqu'on n'a pas les moyens de sa politique, on opte pour la politique de ses moyens. Le CST se doit de l'apprendre à ses dépens. L'Etat n'est pas n'importe quoi. Même si demain, un de ses membres parvenait au pouvoir, il se rendra compte que la réalité dans la gestion des affaires d'un pays est autre qu'il ne le pense. Le diplomate Nigérian avait tout dit dans sa lettre réponse à Jean-Pierre Fabre en janvier dernier. « Un leader Politique ne détruit pas son pays... »

LM

APOU ATCHA À PROPOS DU P.D.R. « Nous avons créé le mouvement les Amis du P.D.R. pour apporter notre soutien en vue d'une nouvelle dynamique du parti »

Le P.D.R., Parti pour la Démocratie et le Renouveau, existe-t-il encore sur la scène politique au Togo ? La question est posée d'autant plus que les togolais qui ont connu ce parti aux premières heures de sa naissance, n'en savent plus grande chose. Pour le moins à retenir de ce parti, l'on sait qu'il a été actif dans les moments forts de la politique togolaise. C'est un des acteurs politiques majeurs pour les 22 engagements à Bruxelles en 2002 et de l'Accord politique global (APG) en août 2006. Autour de la question posée, Apou Atcha, militant résistant du parti, répond aux interrogations de Togoinfos.net. Lisez !

Togoinfos.net : Bonjour M. Apou Atcha, Présentez-vous

Apou Atcha : Apou Atcha, Coordinateur du Mouvement « Les Amis du P.D.R. » le Parti pour la Démocratie et le Renouveau.

Togoinfos.net : Comment se porte ce parti politique ?

Apou Atcha : Le P.D.R. se porte très très bien. A l'exception de quelques petits problèmes, le P.D.R. se porte bien.

Togoinfos.net : Vous dites que le P.D.R. se porte très bien. Mais sur la scène politique aujourd'hui ce parti semble disparu. On ne le voit plus et on ne l'entend plus comme par le passé.

Apou Atcha : Voilà, c'est l'une des raisons pour lesquelles le Mouvement « les Amis du P.D.R. » est créé. Nous sommes partis d'un constat. Depuis, nous avons cru que la situation va changer, mais voilà de plus en plus, nous sommes dans une situation où le parti ne parle pas du tout et cela ne fait pas l'unanimité de ses membres.

Suite à la page 4
le Messager

Selon Djétéli Gnané, DG de la C.E.E.T « L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ N'EST PAS UN LUXE »

Nommé à la tête de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) il y a un an, Gnané Djétéli, fait le point sur un secteur stratégique pour le Togo. La distribution d'énergie est un vecteur de développement. Après des années de délestages et une couverture limitée du pays, la CEET affiche de grandes ambitions.

Republicoftogo.com : Où en est-on avec la fourniture d'énergie?

Gnané Djétéli : Le bilan est satisfaisant. Il y a, certes, encore de nombreux problèmes, mais quand vous observez ce qui se passe dans les pays voisins, comme le Ghana et le Bénin où les délestages sont quotidiens, la situation au Togo est bien plus enviable.

Cela ne veut pas dire que tout va pour le mieux. Nous

voulons améliorer la qualité et offrir l'électricité à moindre coût. La CEET cherche de nouvelles sources d'approvisionnement et réfléchit au solaire pour alimenter les localités les plus reculées.

Republicoftogo.com : Le taux de couverture reste très faible.

Gnané Djétéli : C'est exact. Et nous mettons toute notre énergie à développer le réseau car l'accès à l'électricité n'est pas un luxe, c'est une nécessité. Pour mener à bien ce projet, il est indispensable de bénéficier du soutien des bailleurs de fonds.

Republicoftogo.com : Précisément, la CEET a reçu un financement de la BOAD pour le renforcement et l'extension du réseau à Lomé



Gnané Djétéli, DG CEET

et dans certaines villes de l'intérieur du pays

Gnané Djétéli : Ce projet est très avancé, globalement à plus de 75%, mais inégal selon les villes. Il nous reste encore quelques mois pour achever les travaux.

Republicoftogo.com : Quels sont les autres projets de

développement de la Compagnie ?

Gnané Djétéli : Des projets, nous n'en manquons pas. La direction de la planification en a plein ses cartons. C'est l'argent qui manque pour les réaliser. Obtenir des financements est un processus long et compliqué

qui peut prendre 3 ans. La stratégie consiste à développer le réseau électrique en zone périurbaine et en zone rurale.

Republicoftogo.com : La CEET a introduit un système original pour les particuliers qui est le compteur prépayé. Mais les abonnés se plaignent de ne pas en trouver dans vos agences

Gnané Djétéli : Nous sommes effectivement en rupture de stock et tout devrait revenir à la normale au mois de juin. C'est un problème pour les clients, mais aussi un préjudice pour notre compagnie.

Je dois également annoncer que ces compteurs à cartes prépayées seront bientôt disponibles dans l'ensemble du pays.

Republicotogo.com

APOU ATCHA À PROPOS DU P.D.R.

Donc vous avez vu juste et c'est justement pour corriger cette insuffisance là que le mouvement est créé.

Togoinfos.net : Votre mouvement est-il créé pour venir en appui au P.D.R. ou pour relayer ce parti ?

Apou Atcha : Le mouvement vient en appui au parti parce que nous les membres du mouvement nous sommes dits que nous ne venons pas pour prendre la place des dirigeants du parti, mais nous voulons nous mettre à la disposition du bureau exécutif pour lui apporter notre soutien en vue d'une nouvelle dynamique pour le parti.

Togoinfos.net : Qu'est-ce que vous avez senti alors comme faiblesses de votre parti au point que vous décidiez de vous organiser pour sa survie ?

Apou Atcha : Depuis très longtemps nous avons un président national qui est beaucoup plus hors de nos frontières qu'à l'intérieur du pays. Nous sommes habitués dans cette situation mais il se passe que ceux qui sont dans les instances dirigeantes du parti, hésitent de prendre leurs responsabilités. Nous ne savons pas ce qui se passe exactement, mais ils hésitent dans leurs responsabilités parce qu'ils attendent toujours que ce soit le président national qui leur dise de se mettre devant et de dire faites ceci, faites cela. C'est ce qui ne reconforte pas le parti et on constate qu'il y a des petits regroupements de division qui se forment au sein du parti. Ce que nous nous voulons corriger.

Togoinfos.net : Mais vous avez un représentant à la CENI.

Apou Atcha : Oui, le représentant du P.D.R., notre parti, à la CENI c'est M. Kolani Henri Lardja. Il est le secrétaire général du parti.

Togoinfos.net : Le président



Apou Atcha, Coordinateur du Mouvement les Amis du P.D.R.

national étant plus à l'extérieur du pays, le vice président voire le secrétaire général du parti ne peuvent-ils pas conduire valablement le parti ?

Apou Atcha : Chacun peut jouer son rôle. Mais vraiment ça fait un peu mal actuellement celui sur qui le parti compte vous savez c'est Kolani Henri Lardja, le secrétaire général. Et lui aussi hésite de prendre ses responsabilités et ça fait vraiment mal.

Togoinfos.net : Que disent les textes du parti ? Ne pouvez-vous pas organiser une assemblée générale ou un congrès selon ce que disent vos textes pour renouveler le bureau exécutif et permettre au parti de fonctionner normalement ?

Apou Atcha : Je crois que nous ne sommes pas encore arrivés à ce stade. Parce que vous voyez, organiser un congrès il y a des étapes et on ne peut pas se lever sans force majeure et le faire. Le président n'a pas démissionné, le vice président, le secrétaire général et les autres aussi n'ont pas démissionnés. Il est vrai que pour un parti politique, les militants peuvent exiger un congrès,

mais ici nous ne sommes pas encore arrivés là, je le replète.

Togoinfos.net : Le Togo est aujourd'hui dans un processus électoral. Dites nous ce que vous comptez faire avec votre mouvement pour que le P.D.R. se retrouve dans ce contexte électoral.

Apou Atcha : Nous allons recommencer la mobilisation parce que vous le savez, tout parti sérieux doit se présenter aux élections et surtout que le P.D.R. faisant partie de l'organisation des prochaines élections, nous n'avons aucune raison de ne pas nous représenter. Nous avons un représentant à la CENI donc nous faisons parti de l'organisation des ces élections.

Togoinfos.net : Le P.D.R. à un représentant à la CENI mais on ne comprend pas pourquoi le parti est à l'oubliette, vous permettez le terme.

Apou Atcha : Avant 2007 il y a eu les 22 engagements, l'APG, et pour nous il n'est pas bien de crier sur tous les toits. Nous avons opté pour les négociations et le dialogue et nous sommes depuis au CPDC. La situation politique de notre pays nous a mis en permanence dans les négociations avec le pouvoir en place. Nous, nous ne sommes pas un parti parlementaire, nous n'avons pas de représentant au gouvernement, alors il nous faut passer par des négociations.

Togoinfos.net : Vu tout ce que vous dites, l'on peut conclure que les dirigeants du parti ont failli ?

Apou Atcha : Ils ont failli, découragé ou déçu, moi je ne sais pas. Mais ce qui nous concerne, ce que nous avons besoin que notre parti recommence par parler et qu'il retrouve sa place et sa dynamique sur l'échiquier politique national. Le mouvement est créé pour ça et nous allons travailler pour que cela soit

une réalité. Pour le moment nous sommes en train de prendre contact avec les militants. Nous allons passer aussi par les médias pour expliquer aux militants la nécessité de notre engagement.

Togoinfos.net : Pourquoi le P.D.R., parti de l'opposition n'est ni au CST ni Arc-en ciel, 2 blocs de l'opposition, qui manifestent à la conquête du pouvoir et de l'alternance ?

Apou Atcha : Je crois que le CST et la Coalition Arc-en-ciel sont des mouvements qui opère une sorte de métamorphose. Au départ ce n'était pas comme ça. On avait le FRAC qui revendiquait la victoire des élections présidentielles 2010. Nous, nous avons un représentant à la CENI et nous avons participé à l'organisation de ces élections et si quelqu'un conteste ces élections, nous ne pouvons pas être avec lui. Ce n'est pas possible. Et puis le CST est créé à un moment où le P.D.R. était déjà au CPDC. Vous voyez, on ne peut pas être au dialogue et même temps être dans la rue. Nous n'avons décidé et nous avons opté pour le dialogue. Nous nous croyons que par le dialogue nous pouvons réussir, voilà là où se trouve la différence entre le P.D.R. et les autres partis de l'opposition.

Togoinfos.net : Avez-vous donc un appel à lancer à l'endroit des dirigeants, des militants et à l'ensemble des populations ?

Apou Atcha : A l'endroit des dirigeants je crois que nous irons vers eux et que nous allons nous mettre ensemble pour travailler. A l'endroit des militants, nous leur demandons de se remobiliser et de redonner confiance au parti. La démocratie, l'alternance que prône le P.D.R. vont dans l'intérêt de tous les togolais, même du pouvoir en place.

Source: Togoinfos.net

Lu sur le net !

Maigrir sans régime avec la méthode Apfeldorfer (Suite)

2 - Faire la paix avec les aliments

Lorsqu'on a tendance à grossir, on essaie de supprimer les aliments les plus énergétiques : chocolat, pâtisseries, plats en sauce, saucisson selon les goûts. Bien qu'ils fassent très envie, leur consommation apporte davantage de culpabilité que de plaisir... si bien qu'on en mange encore plus par stress.

Pour rompre ce cercle vicieux, le Dr Apfeldorfer propose là encore divers exercices pour démontrer que ces aliments ne font pas plus grossir que la salade lorsqu'on les consomme en respectant ses sensations alimentaires. Par exemple, remplacer un repas complet par l'un de ces aliments tabous.

3 - Gérer ses émotions

Il arrive à tout le monde de manger sur le coup des émotions : un bon repas entre amis ou une pause chocolat en solo permet de restaurer l'équilibre émotionnel. La consommation d'aliments porteurs d'émotions positives permet d'augmenter les neuromédiateurs du bien-être ou de réduire les hormones du stress comme le cortisol. Ces prises alimentaires qui fournissent parfois plus de calories que les besoins n'ont pas de conséquence sur le poids lorsqu'elles demeurent occasionnelles.

Néanmoins, certaines personnes, de moins en moins tolérantes aux émotions, adoptent peu à peu un comportement alimentaire inapproprié. Le Dr Apfeldorfer propose de s'interroger sur les émotions qui déclenchent les prises alimentaires et de mettre en place d'autres stratégies pour mieux les supporter. Différentes techniques peuvent être utilisées : thérapie comportementale, d'orientation psychanalytique, approche corporelle ou émotionnelle.

4 - Améliorer l'estime de soi

Le manque de confiance en soi peut induire le désir d'un corps parfait et les restrictions qui vont de pair. De plus, être mince ne suffit pas à se sentir bien dans sa tête. Le Dr Apfeldorfer recommande une approche psychothérapeutique parmi celles indiquées ci-dessus, qui permettra de se réconcilier avec soi-même.

Efficacité de la méthode Apfeldorfer

Manger selon ses sensations alimentaires permet de perdre du poids si on mangeait au-delà de ses besoins par absence de rassasiement. Ne plus manger systématiquement en réponse aux émotions facilite également l'amaigrissement.

En revanche, le Dr Apfeldorfer insiste sur la notion de set-point, ce niveau de consigne des réserves graisseuses, spécifique à chacun, qui conditionne le poids d'équilibre. Il n'est pas donné à tous de stabiliser un poids bas, correspondant aux critères actuels de minceur ou même aux recommandations médicales (indice de masse corporelle inférieur à 25).

De plus, le set-point peut se dérégler à la hausse en cas de surconsommation calorique. Chez certaines personnes, les cellules graisseuses continuent à se multiplier à l'âge adulte, ce qui entraîne une résistance à l'amaigrissement et confère à l'obésité un caractère irréversible.

Au total, le Dr Apfeldorfer ne promet en aucun cas de retrouver un "poids idéal". Mais, sa méthode permet de stabiliser durablement le poids atteint ou au moins de ne pas continuer à grossir.

A suivre...

Poésie pour les enfants L'ONG TOGO POUR LES JEUNES FAIT DES ÉLÈVES DES POÈTES POUR LA PAIX



Jean Koffi Woaké, Pdt ONG Togo pour les Jeunes s'adressant aux élèves

La journée mondiale de la poésie célébrée à la date du 21 mars chaque année, à travers le monde est consacrée de part belle aux enfants. Au Togo, c'est l'ONG Togo pour les Jeunes qui s'atèle chaque année à donner aux enfants leur place dans la célébration de cette journée. Cette année, ce sont les enfants de Agbalépédogan un quartier de Lomé, élèves dont l'âge est compris entre 9 et 13 ans, qui ont accueilli ce 21 mars à l'Ecole Primaire Publique Groupe C du quartier, les responsables de l'ONG, venus célébrer avec eux la paix.

« La paix pour les enfants, la paix pour les familles, la paix pour le pays et la paix partout à travers le monde » c'est l'objectif pour lequel l'ONG

Togo pour les Jeunes a choisi de composer avec les enfants pour marquer la célébration de la journée mondiale de la poésie. Deux actions sont retenues pour ce faire. « Première action, les enfants doivent prendre le mot paix pour faire un poème pour la paix, deuxième action, les enfants doivent taper sur les tambours, c'est l'opération battre tambour qui permet aux enfants d'appeler les autorités à prendre en compte la paix pour le pays » a indiqué Jean Koffi Woaké, Vice Président de l'ONG Togo pour les Jeunes.

Ces actions de culture de la paix par les enfants, sont menées depuis 2007 par un concours de poésie organisé sur toute l'étendue du

territoire par l'ONG Togo pour les Jeunes en collaboration avec le Ministère des enseignements préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Selon Jean Koffi Woaké, 4 meilleurs élèves issus de ce concours sont amenés en Belgique où ils reçoivent des prix, sont placés dans des foyers, apprennent de là des valeurs de paix qu'ils partagent avec les autres à leur retour.

Les festivités de cette journée ont été lancées par Dika K. Théophile, inspecteur de l'éducation nationale. Il a exhorté les enfants qu'ils soient en classe où ailleurs, à se parler, se concerter, à être tolérants pour semer la paix.

Constant M.

Subvention de l'Etat à la CAMEG LE COÛT DU SAV RÉDUIT À 15 000 FCFA

Désormais, le SAV entendez Vaccin Antivenimeux est disponible dans les districts et formations sanitaires à travers toute l'étendue du territoire. Ce vaccin qui permet de guérir contre la morsure de serpent est suffisamment approvisionné aujourd'hui à la CAMEG (Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et Génériques) grâce à une subvention substantielle du gouvernement au profit des patients. Le lancement de cette subvention a eu lieu jeudi dernier par le Ministre de la santé, accompagné du représentant de l'OMS et des premiers responsables de la CAMEG.

Cent millions de Francs CFA, c'est le montant de cette subvention qui permet à la CAMEG de disposer des ampoules du SAV, de les répartir à un prix bas, 15 000 F CFA l'ampoule, dans les districts et formations de santé à travers toute l'étendue du territoire pour permettre aux populations en cas de morsure de serpent, de se soigner. « Cette subvention permettra d'acheter 1860 doses. Ce nombre correspond au besoin national. Nous avons fait des statistiques pour voir la fluctuation des morsures de serpent sur l'étendue du territoire. Entre 2008 et 2011, on est allé jusqu'à 3200 cas de morsures déclarées. Mais par rapport à la ligne budgétaire existante, il nous fallait 100 millions ce qui correspond à 1860 doses. Ces doses seront réparties par régions et par districts sanitaires, par formations sanitaires » a indiqué Mafongoun Dodji Moïse, Directeur commercial de la CAMEG.

L'ouverture d'une entrée unique est une exigence d'abord de nos partenaires techniques mais aussi c'est un besoin pour la centrale. Vous savez, la centrale est abritée par les anciens locaux de



Mafongoun D. Moïse, Directeur commercial CAMEG

TOGOPHARMA qui avait une certaine configuration. Mais le temps avance, le monde évolue, l'architecture de la centrale doit s'adapter aux exigences. Donc il était important d'ouvrir une entrée plus adéquate pour maîtriser les flux de sortie et d'entrée de ceux qui fréquentent la centrale d'achat. Le site de la CAMEG abrite autres services et il y a plusieurs entrées et sorties. Donc nous avons convenus d'ouvrir sur fonds propres, une nouvelle entrée unique qui réponde plus aux normes internationales. Nous allons donc fermer l'ancienne entrée sur la rue de la morgue et ce ne sera plus la rue de la morgue mais le boulevard des armées. On quitte la rue de la morgue, pour s'ouvrir sur le boulevard des armées.

La CAMEG est aujourd'hui réaménagée avec une ouverture d'une entrée unique sur le boulevard des armées. L'ancienne entrée sur la rue de la morgue sera fermée. De la rue de la morgue, la CAMEG s'ouvre sur le boulevard des armées.

Constant M.

ANNONCE



Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AA00)

DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO
(TOGO TELECOM)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DE 30 VEHICULES 4x4 DOUBLE CABINE PICK UP, DE 05 VEHICULES BERLINE TRICORPS ET DE 03 VEHICULES 4x4 STATION WAGON

Date de lancement de l'Avis **01 Mars 2013**

Appel d'Offres International N°0042/TGT/DG/DML/PRMP

1. TOGO TELECOM dispose de fonds propres afin de financer l'acquisition de matériels roulants.
2. TOGO TELECOM agissant pour son propre compte, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **fourniture et la maintenance de 30 véhicules 4x4 double cabine Pick up, de 05 véhicules berline tricorps et de 03 véhicules 4x4 station wagon.**

L'ensemble de la commande véhicules est reparti en trois (03) lots :

- Lot 1 : Fourniture et maintenance de 30 véhicules 4x4, double cabine Pick Up ;
- Lot 2 : Fourniture et maintenance de 05 véhicules berline tricorps ;
- Lot 3 : Fourniture et maintenance 03 véhicules 4x4 station wagon.

Un soumissionnaire peut soumissionner à l'ensemble des lots et peut être attributaire des trois (03) lots.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations ou adresser de correspondances à l'attention de :

Attention de : Manfeidjeou BANEZI, Personne Responsable des Marchés à TOGO TELECOM,

Ville : LOME Boite postale : 333 Pays : TOGO
Numéro de téléphone : +228.22.53.45.50 / 22.34.13.69
Numéro de télécopie : +228.22.21.03.73
Adresse électronique : mbanezi@togotel.net.tg

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après tous les jours ouvrables de **07 h à 11h30 et de 15h à 17h00.**

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Produire un extrait du compte de résultats et du bilan certifié des trois (03) dernières années;
- Fournir la preuve d'une disponibilité financière égale au moins à la moitié de son offre financière.

Les candidats devront en outre, produire les pièces administratives suivantes :

Pour les entreprises installées dans l'espace UEMOA :

- a. Une copie légalisée de la carte d'opérateur économique en cours de validité ;
- b. Une copie légalisée de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- c. Une copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- d. L'original du quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
- e. Une copie légalisée de l'attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- f. Une copie légalisée de l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- g. Une copie légalisée de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation pour ceux qui ont été tributaires d'un (s) marché (s) depuis l'entrée en vigueur de cette taxe en novembre 2011.

Pour les entreprises non installées dans l'espace UEMOA :

- a. Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou toute pièce en tenant lieu;

b. Attestation de non faillite (original) datant de moins de 3 mois ;

c. Une copie légalisée de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation pour ceux qui ont été tributaires d'un (s) marché (s) depuis l'entrée en vigueur de cette taxe en novembre 2011 ;

d. L'attestation de domiciliation bancaire auprès d'une banque au Togo ou une banque ayant une correspondance au Togo.

Voir les détails dans le dossier d'appel d'offres

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à la porte 007 de la Direction Générale de TOGO TELECOM dont l'adresse est ci-dessous indiquée, ou le retirer à titre onéreux, contre paiement en espèce d'une somme non remboursable de **Cent Mille (100 000) F CFA**, contre reçu à la caisse Régie d'avance dans les locaux de la Direction Générale de TOGO TELECOM.

7. Les offres, rédigées en langue française devront être soumises sous plis fermés, à l'adresse ci-après, au plus tard le **16 avril 2013 à 9H 00 T.O.**

Direction Générale de TOGO TELECOM
Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté
BP : 333 Lomé - Togo
Tel : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
Télex : 5245 TG
Fax : (228) 22 21 03 73
E-mail : spdgtgt@togotel.net.tg
Site Web : www.togotelecom.tg
Porte N° 12, Rez de chaussée

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission conformément au tableau ci-après :

Lots	Désignation	Quantité	Garantie de soumission
Lot 1	Fourniture et maintenance de véhicules 4x4, double cabine Pick Up	30	13 500 000 F CFA
Lot 2	Fourniture et maintenance de véhicules Berline Tricorps	05	1 700 000 F CFA
Lot 3	Fourniture et maintenance de véhicules 4x4 Station Wagon	03	1 800 000 F CFA

La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16 avril 2013 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du rez-de-chaussée de la Direction Générale de TOGO TELECOM.

Le Directeur Général,
Petchétibadi BIKASSAM

Paysage politique PADET, UN NOUVEAU PARTI POLITIQUE NÉ

Annoncé sur le site web d'information www.togoinfos.net, sous la couvaison du MTRP, un nouveau parti politique est enfin né dans le paysage politique togolais où existe déjà une pléthore des partis politiques. PADET, entendez Parti Démocratique des Travailleurs, est le nom de ce parti dont l'incubation a duré 8 ans sous le MTRP, Mouvement des travailleurs pour une représentation politique indépendante.

L'éclosion du PADET a eu lieu à Lomé, samedi dernier au soir à l'issue d'un congrès constitutif auquel ont pris part des travailleurs togolais venus de différents coins du Togo. Sa vision, c'est de mobiliser les travailleurs des villes et campagnes autour des objectifs dont les positions sont guidées par les intérêts des travailleurs et du peuple, par des conditions décentes intrinsèques aux droits élémentaires dont tout peuple doit disposer, une



Tétévi N. Gbikpi-Bénissan, SN PADET (D); Dr M. Drackey, Secrétaire chargé à l'International (au micro)

politique économique et sociale basée sur la pleine et entière souveraineté du pays.

Né dans un contexte électoral le PADET comme tout autre parti s'inscrit dans la conquête du pouvoir. « Tout parti politique qui se respecte vise la conquête du pouvoir, sinon ce n'est pas alors un parti politique. Nous avons nos positions, nous allons conquérir le pouvoir, c'est certain. Mais seul le peuple est souverain » a indiqué Dr Messan Drackey,

Secrétaire chargé des relations internationales du PADET.

Pour y aller, les premiers pas du PADET seront conduits par Tétévi Norbert Gbikpi-Bénissan, Secrétaire national, Ayawo Couchoro, Trésorier, Kouassi Loko, Trésorier adjoint, Ali Kodis Mama, Secrétaire chargé des publications et de la propagande, Dr Messan Drackey, Secrétaire chargé des relations internationales.

Constant M.

Recensement électoral dans la zone 1 EN RAISON DES DIFFICULTÉS, LA CENI SE DONNE 7 JOURS DE RATTRAPAGE

Le recensement électoral dans la zone 1 continue et ce jusqu'au 31 mars prochain. L'opération a démarré dans cette première zone le 15 mars et devrait prendre fin le 24 du même mois. Mais voilà, tout n'est pas allé comme sur des roulettes. Quelques dysfonctionnements ont entaché cette opération d'enrôlement des électeurs. Les problèmes identifiés sont essentiellement liés aux kits d'enrôlement, aux générateurs, et à la mobilité des agents techniques pour intervenir et réparer les pannes. C'est en vue de combler ces lacunes que la CENI a décidé proroger de 7 jours supplémentaires l'opération de recensement électoral dans la zone 1 pour combler les attentes escomptées.



COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE
(CENI)

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

N° 023 /2013/P/CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE (large diffusion)

Prorogation du recensement électoral dans la zone 1 jusqu'au 31 mars 2013
La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance du public que le recensement électoral fixé du 15 au 24 mars 2013 dans la Zone 1, de la Préfecture de Kpendjal à la Préfecture de l'Ogou, est prorogé jusqu'au 31 mars 2013.

En conséquence, elle invite tous les citoyens togolais, ayant 18 ans et plus, à accomplir cet acte citoyen et civique, s'ils ne l'ont pas encore fait.

La CENI compte sur le patriotisme, l'engagement et la mobilisation de tous pour la réussite du recensement électoral.



Entreprenariat et plan d'affaire L'UNAM FORME DES ARTISTES MUSICIENS



Photo de famille

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action, l'UNAM entendez, l'Union Nationale des Artistes Musiciens, porte à l'endroit de ses membres un programme de formation et de renforcement de leurs capacités. Une vague d'artistes musiciens a bénéficié pour ce faire, d'une séance d'initiation en entreprenariat et plan d'affaire, organisée samedi dernier à Lomé.

Environ trente artistes musiciens ont participé à cette formation sur l'entreprenariat et le plan d'affaire. A travers les communications livrées à cet effet par des personnes ressources, il s'est agi de donner aux participants les outils et les rudiments relatifs à la définition d'un projet, comment rédiger un projet, quelles sont les étapes pour monter un projet, le plan d'affaire, les formulaires de demande de financement et comment le solliciter.

« La formation a pour objectifs d'aguerrir les artistes musiciens à savoir ce que c'est qu'un projet parce que chacun a la notion de projet en tête sans vraiment connaître les différentes péripéties qui conduisent à un projet, à bien faire usage des projets sous la main. Souvent, il y en a qui pensent que l'idée de projet constitue déjà un projet alors qu'il y a des études bien précises qu'il faut suivre pour concevoir, élaborer et mettre en pratique un projet » a expliqué Loco Komlan Lonlon, Président de l'UNAM.

Constant M.

Réformes au Togo

TROIS JOURS DE DISCUSSIONS POUR UNE ÉVALUATION À MIS CHEMIN ET PROJETER UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LES ANNÉES À VENIR

Le secrétariat permanent du comité de suivi des réformes et des programmes financiers a lancé lundi 3 jours de discussions destinées à examiner l'état d'avancement des réformes au 2e semestre 2012. Le point complet sera fait sur les performances de chaque ministère et les insuffisances relevées.

Les experts s'intéresseront en particulier à l'assainissement des finances publiques, l'un des grands chantiers du gouvernement. Autres dossiers abordés, le foncier, la restructuration des entreprises publiques, le secteur financier, la promotion du secteur privé, la décentralisation, le renforcement des capacités institutionnelles et la validation de la matrice unifiée des réformes pour la période 2013-2015.

Au premier jour des travaux, Mongo Aharh-Kpessou, Commissaire aux réformes a laissé entendre que le Togo a fait d'importants efforts en matière de mobilisation des recettes et d'une meilleure gestion des ressources publiques. Il a indiqué que le Togo était passé de la 143e place à la 125e dans le classement sur l'indice de perception de la corruption, publié par Transparency International. Mais, selon lui pour des efforts restent à accomplir. Il évoque, notamment, la

faiblesse du taux de croissance (5%) qui, selon les prévisions des autorités, devrait passer à deux chiffres d'ici quelques années. Par ailleurs, certains togolais semblent n'avoir pas encore perçu les changements intervenus dans les réformes apportées au niveau de l'administration. Or beaucoup de choses ont été faites, selon M. Mongo qui fait référence à la présence aujourd'hui des commissaires aux comptes dans certains centres santé pour aider l'administration sanitaire à harmoniser sa gestion. Un recrutement fait sur la base de la compétence à la suite d'un concours organisé à cet effet. Référence est également faite sur la passation des marchés public qui se fait actuellement et qui diffère de ce qui se faisait auparavant. Ce qui rassure les sceptiques qui n'ont pas aussi tort lorsqu'ils déclarent ne pas sentir les effets de cette modernisation. Il ne pouvait en être autrement, car le trou est trop béant et il n'est pas facile de procéder à son remblai de si tôt.

D'autres réformes relatives au fonctionnement même des ministères sont en vue et seront définies.

Le messager et republicoftogo



Profitez du premier outil universel : Internet

GPS - GESTION DE DONNÉES À DISTANCE - INTERNET HAUT DÉBIT RÉEL



illico le fixe sans fil **Android**

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00